

ANNECY, LE LUNDI 25 AVRIL 2022

## VOIRIE

### Le Conseil départemental s'engage auprès de la Commune de Chens-sur-Léman pour la dernière phase de travaux sur la RD 25

Dans le cadre de la politique de sécurisation routière menée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, Chrystelle Beurrier et Joël Baud-Grasset, Conseillers départementaux du canton de Sciez ont signé lundi 25 juillet une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec Pascale Moriaud-Billod, Maire de Chens-sur-Léman. Cette dernière concerne la quatrième phase de travaux pour l'aménagement de la traversée du centre bourg. L'opération, menée sous maîtrise d'ouvrage de la Commune est estimée à un coût prévisionnel de 530 300 €. Elle bénéficiera d'un financement à hauteur de 218 200 € de la part du Département.

Cette phase d'aménagement prévoit la réalisation des travaux suivants :

#### Planning prévisionnel des travaux :

- > phase 3 : réalisée en priorité pour la commune, partir du 2ème semestre 2022
- > Phase 2 : prévue en 2023
- > Phase 1 (deux tranches) : prévue en 2024

- Recalibrage de la chaussée avec des largeurs adaptées à la modération des vitesses, et à la giration des véhicules (entre 5,5 m et 7 m),
- Reprise de la structure de chaussée,
- Aménagement des carrefours avec création de plateaux surélevés aux carrefours avec la rue des Chenettes, la rue du Stade et sur le secteur du centre-bourg,
- Aménagement de 79 places de stationnements sur la rue du Léman (stationnement longitudinal, parking public et privé),
- Intégration d'un cheminement mode doux de 3 m de largeur sur le tronçon giratoire/rue du Port (zone partagée vélo/piétons),
- Aménagement d'un cheminement piéton de 1,50 m de largeur en bordure de voie,
- Aménagement des arrêts de bus et implantation d'une aire de tri sélectif,

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération s'élève à 3,3M €. Cet aménagement est décomposé en 4 tranches réparties. Un plan de financement a été établi pour la tranche 3 pour un montant prévisionnel de 530 300 € dont plus de 312 100 € à la charge de la Commune et plus de 218 200 € à la charge du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Perrine LODS**

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

**Leslie Gros**

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htsavoiepresse